

Les mordus de la chasse à l'assaut du gibier de la région du Rif, la plus riche au Maroc

Culture & Divertissement

Posté par: Visiteur

Publié le : 13-10-2009 20:36:33

La région forestière du Rif, la plus riche en gibier au Maroc accueille depuis le 4 octobre dernier les mordus de la chasse, qu'ils soient nationaux ou touristes étrangers. Et pour cause : La diversité de ses sites naturels a favorisé une richesse zoologique exceptionnelle.

En effet, cette région et en particulier la province de Tétouan, est réputée à l'échelon national par sa richesse cynégétique (sanglier, lièvre, lapin et perdreau), et ce grâce à l'existence d'un couvert végétal dense et diversifié, ce qui en fait un lieu de prédilection pour les chasseurs nationaux et étrangers.

Ainsi, dès l'ouverture de la saison de chasse, pas moins de 483 chasseurs ont été recensés par les techniciens forestiers relevant de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification (DREFLCD). Parmi ces chasseurs, 237 ont chassé dans les amodiations associatives, 23 dans les amodiations touristiques alors que 221 autres sonnent à la chasse ordinaire.

Le gibier abattu ce jour s'est reparti comme suit : 1244 perdreaux, 98 lièvres et 55 lapins, soit une moyenne respective de 2,58, 0,2 et 0,11 pièces par chasseur, selon les chiffres fournis par la DREFLCD.

Dans une déclaration à la MAP, Misbah Driss, directeur régional, a souligné la réputation de terroir de chasse que s'est taillée la région et la popularité croissante dont elle jouit auprès de tous les adeptes de ce sport, notant, à cet égard, que la chasse qui, il n'y a pas si longtemps était pratiquée par une certaine élite, devient de plus en plus un sport à la portée de citoyens de différents horizons. Il a précisé que dans le cadre de la transparence, l'octroi des amodiations pour la sauvegarde du gibier et la conservation de la faune sauvage, se fait par appel d'offres pour les chasses touristiques et associatives. Ces amodiations qui couvrent une superficie de 443 510 ha, soit 38% du territoire régional, comprennent 94 lots de chasse associative, 10 lots de chasse touristique et 5 lots de chasse provinciale.

Quant aux réserves de chasse, elles comprennent la gamme des réserves triennales et celle des réserves permanentes. Celles-ci constituent un refuge important pour la reproduction et le développement de la faune sauvage dans le but du repeuplement continu des territoires voisins ouverts à la chasse.

MAPF